

Saguenay, le 30 mars 2012

EXTRAIT du procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de la Confédération régionale des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le jeudi 22 mars 2012, à 15H00, au salon gris de la Maison de la région à Saguenay (arr. Jonquière).

6. Ressources naturelles

6.7 Avis de la CRÉ sur le projet hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan (Val-Jalbert)

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité d'entériner le contenu de l'Avis régional produit par la Confédération régionale des élus (CRÉ) en regard du projet de développement hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan, tel que commenté et tel que rédigé, et d'autoriser son dépôt et sa présentation lors des audiences que tiendra le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le 17 avril prochain à Roberval.

(CRÉ-CA-22-03-12 / 6.7)



Alan Belley
Conseiller en développement
Secrétaire d'assemblée
/ab